

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la Licence
- Vu les propositions de M. le directeur de l'UFR droit et sciences économiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le jury d'examen de la Licence Droit parcours Carrières internationales, pour l'année universitaire 2023/2024, est composé comme suit :

Semestres 1 et 2

<u>Présidente du jury</u>	GUERIN Dorothée	MCF
<u>Vice-présidente</u>	GONDOLLE Sophie	PRCE
<u>Membres titulaires</u>	DIVERRES Laurence	MCF
	URVOAS Jean-Jacques	MCF
<u>Membres suppléants</u>	FERNANDEZ VICENTE Maria José	PRCE
	GALLIOU-SCANVION Anne-Marie	MCF

Semestres 3 et 4 et délivrance du DEUG

<u>Présidente du jury</u>	GUERIN Dorothée	MCF
<u>Vice-présidente</u>	GONDOLLE Sophie	PRCE
<u>Membres titulaires</u>	CHATALIC Molly	PRCE
	ROUX-DEMARE François-Xavier	MCF
<u>Membres suppléants</u>	LEOST Raymond	MCF
	WERNER Anne	PRAG

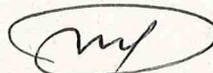
Semestres 5 et 6 et délivrance de la Licence

<u>Présidente du jury</u>	GUERIN Dorothée	MCF
<u>Vice-présidente</u>	GONDOLLE Sophie	PRCE
<u>Membres titulaires</u>	LECLERC Thomas	MCF
	WERNER Anne	PRAG
<u>Membres suppléants</u>	GONDOLLE Sophie	PRCE
	ROUX-DEMARE François-Xavier	MCF

ARTICLE 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 14 novembre 2023
Pour le Président de l'Université,
P/d le Vice président formation tout au long de la vie
en charge de la CFVU



Abdeslam MAMOUNE

